



Règlement intérieur

Chers vacanciers,

Nous vous souhaitons la bienvenue chez nous et sommes ravis de vous accueillir !

C'est notre maison où nous vivons le reste de l'année alors nous vous demandons d'en prendre soin.

Afin que vous et les futurs vacanciers puissiez vous sentir à l'aise dans notre hébergement, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces règles pendant votre séjour.

Merci pour votre compréhension et bon séjour !



Conditions générales

- a) Le règlement intérieur est lié au contrat de location, et en cas de non-respect de celui-ci, le propriétaire se réserve le droit de résilier le contrat ou de facturer des frais.
- b) Tous les vacanciers (et visiteurs) doivent se conformer au règlement intérieur ainsi qu'aux autres instructions du propriétaire.
- c) Ce logement est adapté aux enfants. Les responsables légaux sont responsables de la sécurité et du comportement des enfants à tout moment.



Bruit et voisinage

- a) Merci de respecter le calme dans la propriété entre 22 heures et 9 heures pour le bien-être de tous. Pendant cette période, il est important d'éviter tout bruit excessif et de respecter les autres occupants.
- b) **Les nuisances sonores** (tel que les cris, de parler anormalement fort à l'extérieur...), les grands rassemblements, les fêtes, la musique à l'extérieur (y compris à la piscine) **sont interdites à toute heure** et peuvent entraîner la résiliation du contrat de location saisonnière, l'expulsion, la perte des frais engagés ainsi que des frais supplémentaires.
- c) Nous demandons aux vacanciers et à leurs visiteurs de faire preuve de respect envers les résidents et les voisins. En clair, ne faites pas plus de bruit que vous n'en feriez chez vous (ce n'est pas un camping).



Caméras de surveillance

- a) La caméra située à l'arrière de la propriété est désactivée durant toute la période de votre réservation afin de respecter votre intimité.
- b) **La caméra** située à l'**avant** de la propriété, donnant sur le stationnement des véhicules, reste **active** pour des raisons de sécurité et de respect du nombre de voyageurs prévus par la réservation.



Occupation et Visite

- a) **L'occupation maximale** de cette propriété est de **6 personnes**. Seul le nombre de voyageurs que vous avez indiqué dans votre réservation est autorisé à passer la nuit dans la propriété. Tout voyageur supplémentaire non prévu par la réservation et/ou sans autorisation préalable devra quitter les lieux sans délai (que ceux-ci passent la nuit ou non)
- b) Les vacanciers peuvent accueillir des visiteurs en journée pendant leur séjour, avec un maximum de 4 visiteurs présents en même temps. Les visiteurs doivent être signalés au propriétaire à l'avance.
- b) Les vacanciers souhaitant inviter des visiteurs à passer la nuit ou la journée dans la propriété doivent en informer le propriétaire au moment de leur réservation, sous réserve d'expulsion ou de frais additionnels indiqués dans la tarification.
- c) Les vacanciers sont responsables de ne pas dépasser le nombre autorisé de visiteurs et de s'assurer que ceux-ci respectent également le règlement intérieur.



Événements

- a) Il est strictement **interdit d'organiser des fêtes**, des événements payants avec un droit d'entrée ou tout autre type de rassemblement d'envergure dans la location saisonnière.
- b) Tout rassemblement en petit comité doit se faire dans le respect des autres règles stipulées dans ce règlement, en particulier en ce qui concerne le bruit (cris, musique...), le voisinage et le nombre de visiteurs autorisés.



Parking

- a) Les vacanciers et les visiteurs doivent se conformer aux réglementations locales en matière de stationnement, ainsi qu'aux autres conditions citées ci-après, et sont priés de faire preuve de considération à l'égard des voisins et des autres véhicules.
- b) Pour ce logement, les options de stationnement sont les suivantes :
- Se garer dans la cour et devant la maison où il est indiqué "Parking privé"
 - **Il est strictement interdit de se garer sur le terrain en face de la propriété**



Déchets et tri sélectif

- a) Les vacanciers et leurs visiteurs sont tenus de jeter leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet et conformément à la procédure détaillée ci-après. Les détritrus ne doivent en aucun cas être laissés dans une zone publique ou dans les parties communes.
- b) Les ordures et les déchets à recycler doivent être jetés de la manière suivante :
- Veuillez jeter vos déchets alimentaires, le plastique et le papier dans les poubelles correspondantes (elles sont étiquetées). Les poubelles et le verre devront être remises dans les conteneurs situés dans la cour, en particulier le mercredi soir (le ramassage des ordures se faisant chaque jeudi matin)



Sécurité

- a) À chaque fois que les vacanciers quittent le logement, ils sont tenus de s'assurer que toutes les fenêtres et portes sont fermées et verrouillées afin de préserver la sécurité de l'hébergement et de prévenir de potentiels dégâts occasionnés par la pluie.
- b) Nous remercions les vacanciers de bien vouloir éteindre les lumières, les ventilateurs et les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, afin de contribuer à la préservation de l'énergie.



Casse et dégâts

- a) Tout objet cassé et tout dégât causé doit être signalé au propriétaire dans les plus brefs délais. Le non-signalement peut entraîner une facturation supplémentaire.
- b) Pour éviter la casse et les dégâts, les meubles ne doivent pas être déplacés d'une pièce à l'autre sans accord préalable.
- c) Veuillez également noter que les serviettes de toilette doivent rester sur place. Des draps de bain sont mis à votre disposition pour la piscine ou aller à la plage.



Piscine / SPA

- a) La piscine / le SPA est accessible de 9 heures 30 à 22 heures 30. Une personne viendra ouvrir et fermer chaque jour à ces horaires. Nous serons amenés à intervenir pour l'entretien de la piscine et du SPA. Vous serez toujours prévenu à l'avance et nous veillerons à respecter votre intimité.
- b) Pour des raisons sanitaires et de sécurité vous devrez vous conformer au règlement intérieur de la piscine / du SPA. Celui-ci est affiché en évidence à l'entrée de la piscine. Le non-respect de ces règles entraînera la fermeture immédiate de la piscine / du SPA et le cas échéant une facturation supplémentaire.
- c) **Il est formellement interdit d'ouvrir et/ou de toucher à la machinerie de la piscine, de toucher à la pompe à chaleur, de s'asseoir sur le volet roulant, et cela pour quelque raison que ce soit.**
- d) Les parents sont responsables de leurs enfants à tout moment. La baignade est non surveillée.





Jardin / Terrasse

a) Les vacanciers doivent superviser leurs enfants à tout moment dans le jardin ou sur la terrasse.



Tabac

a) **Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la propriété**, même si les fenêtres sont ouvertes. Si vous ne respectez pas cette règle, vous vous exposez à la facturation de frais de nettoyage et assainissement du logement.

b) Toutefois, nous autorisons les voyageurs à fumer dans le jardin. Nous vous demandons simplement d'utiliser les cendriers mis à disposition, ne pas jeter vos mégots par terre, ne pas fumer dans l'enceinte de la piscine.



Animaux

a) Les chiens de moins de 10 kg sont autorisés dans la location saisonnière. Au-delà de 10 Kg, vous devrez avoir un accord écrit par message.

Les chats ne sont pas autorisés.

b) Les règles suivantes s'appliquent pour les chiens dans le logement :

- Pas de chien dans les canapés et les literies
- Pas de chien dans l'enceinte de la piscine
- Le chien ne devra pas vagabonder en dehors de la propriété



Arrivée et départ

a) **L'arrivée** se fait à partir de **15 heures**.

b) Le jour du **départ**, nous vous demandons de libérer la location au plus tard à **11 heures**.

Si vous souhaitez arriver plus tôt ou si vous avez besoin de plus de temps pour tout organiser avant de partir, contactez-nous pour voir si nous pouvons vous aider.

Pour tout séjour prolongé, sans accord préalable, au-delà de cette heure, le propriétaire se réserve le droit de facturer un supplément.



Nettoyage et propreté

a) La vaisselle devra être propre et rangée à sa place, les poubelles devront être remises dans les conteneurs situés à l'extérieur, toutes les serviettes de toilettes et piscine devront être réunies au même endroit dans la salle de bain.

b) **Aucun frais de ménage ne vous a été facturé, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir l'espace en ordre pendant votre séjour et de rendre la propriété dans le même état de propreté où vous l'avez trouvé à votre arrivée.** Dans le cas contraire un montant forfaitaire de 150€ vous sera facturé pour le ménage.

c) **Pas de nourriture ni de boissons dans les chambres**

d) Le barbecue devra être systématiquement couvert lorsqu'il n'est plus utilisé et froid. Il devra être nettoyé et en particulier les grilles de cuisson.



Contact d'urgence

a) En cas de problème, veuillez contacter la personne suivante :

Nom :
Téléphone :

Nom :
Téléphone :



Respect du règlement Airbnb / Booking

a) Toute violation de ce règlement intérieur constitue une infraction aux conditions de location stipulées dans le contrat.

b) Le propriétaire se réserve le droit de mettre fin au contrat et de demander aux invités qui ne respectent pas les règles de quitter le logement.

